



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4100040

Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365

CONTRAT 12903
N/REF : 6/10/2024 1H25 C:022730 I:14117
V/REF : Contrat N°012903 du 19/09/2022

SDC 'Le Calypso III'
C/O Régie LESCUYER & Associés
17, QUAI JOSEPH GILLET
69004 LYON

IMMEUBLE : LE CALYPSO III
71/73/75, COURS LAFAYETTE
69006 LYON

Vaulx en Velin, le 01 Octobre 2024

Référence Marché: NOTRE TARIF EN VIGUEUR
LOCALISATION : ALLEE N 71/75 LAFAYETTE- CONTACTER MMR CARVALHO TEL:06 07775106
MOTIF : REDEVANCE ANNUELLE
Donneur d'ordre : Mme M CARVALHO-SELETTE

PRENDRE RENDEZ VOUS POUR LES ACCES
CONTROLE ELECTROMECHANIQUE DE LA POMPE SITUEE AU 2EME SOUS SOL
NETTOYAGE MANUEL DE LA FOSSE
REPLI DU MARTERIEL

1 FOIS/AN

FACTURATION : la redevance sera facturée le 1er Octobre de chaque année
et payable a 30 jours.

Le prix du présent contrat est révisé conformément a nos accords.
Date d'effet du contrat : voir date indiquée apres l'indice de base.

FORMULE DE REVISION APPLIQUEE :

$$P' = P_0 \left(0,15 + 0,85 \frac{I_{CHTrev-TS1'}}{I_{CHTrev-TS1}} \right)$$

P' Prix révisé H.T.

P₀ Prix contractuel H.T.

I_{CHTrev-TS1} est l'indice du cout Horaire du travail révisé - Tous salariés
publié par l'INSEE

connu a la date d'effet du Contrat

I_{CHTrev-TS1'} est le dernier indice connu a la date de révision

Date de derniere révision des prix : 1/10/2024

Prix de base du contrat : 163,00

Indice I_{CHTrev-TS1}

Mois de l'indice de base : 04/2022 Valeur : 130,4
Mois de l'indice de révision : 06/2024 Valeur : 140,3



LE PARTENAIRE
MAINTENANCE DE
VOTRE PATRIMOINE
IMMOBILIER

FACTURE N° 4100040

*Assainissement, Curage
Plomberie, Recherche de fuites
Electricité, Propreté
24h/24 – 365j/365*

Quantité	Descriptif	Nb.Inter	P.U. HT	
1,00	Entretien 01 pompe(s) de relevage	1/AN	173,43	173,43
TOTAL H.T.				173,43
T.V.A. a 10,00%				17,34
TOTAL T.T.C.En EURO				<u>190,77</u>

Valeur en votre reglement au 30 Novembre 2024

Pénalités de retard: 3 fois le taux d'intérêt légal
(Loi n° 2008-776 du 4 Aout 2008)

Indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement : 40 euros

TVA acquittée sur les encaissements.